UNION DES COMORTA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DES INVESTISSEMENTS

Moroni, le -/ -

Le Ministre,

N° 10 2/3 /MFBI/CAB

Note de présentation en conseil

(Loi des finances 2011)

Après que le pays ait amorcé un retour à la stabilité constitutionnelle. le Gouvernement s'est engage dans un processus de stabilisation et de reconstruction de l'ensemble du système administratif national.

La priorité consiste à asseoir une base solide afin de renforcer la cohésion sociale et institutionnelle mais également concentrer tous les efforts disponibles dans l'assainissement de l'environnement économique et dans la gestion des finances publiques.

Pour rappel, ce cadre constitue la base même des négociations du programme FEC dont une mission du FMI séjourne actuellement aux Comores pour une 1^{ere} revue, dans le cadre de l'accession du pays au point de décision de l'Initiative PPTE renforcée. A l'issue de cette mission et des conclusions, les objectifs du cadrage macroéconomique du projet de Budget 2011 sont examinés et ont mis l'accent sur la nécessité d'un budget consolidé et concerté dans l'ensemble des entités.

Cela étant, ce projet de budget est harmonisé et surtout respecte le cadrage négocié en recettes intérieures comme en dépenses courantes primaires ; il vise essentiellement à reduire le déficit budgétaire primaîre (- 1,1% du PIB), de manière à dégager davantage de ressources, pour épauler les dépenses des secteurs sociaux.

En 2011, le Ministère des finances, avec le concours de ses partenaires bi et multilatéraux entend poursuivre les efforts à elargissement de l'assiette fiscale, de simplification des régimes fiscaux et douaniers et de limiter les exonérations fiscales et douanières aux seules prévues par le code des investissements.

D'une maniere générale en 2011, le Budget doit permettre de contenir la masse salariale à travers la finalisation du processus de reformes de la Fouction Publique et d'une gestion efficace des effectifs. Fortement batit à partir des perspectives du programme FFC. Le Budget 2011 constitue la pierre angulaire en ce sens qu'il formalise les principales réformes portées par ce programme et dont je vous invîte à prendre connaissance pour approbation.

MOHAMED BACAR DOSSAR